

Motion d'actualité

Les enseignants font régulièrement l'objet d'attaques directes et notamment sur leur temps de travail : on les accuse ouvertement de ne pas travailler beaucoup par semaine et d'être toujours en vacances ou presque. On les présente comme des privilégiés.

Résultat : la reconnaissance et le prestige du métier d'enseignant se sont fortement dégradés au cours des dernières décennies et années. Ce « prof-bashing » contribue à dégrader l'image d'un métier qui peine à recruter, alors même que 300 000 professeurs vont partir à la retraite d'ici cinq ans.

Ce procès permanent est infondé et injuste. Le métier d'enseignant est très chronophage et contient tout un ensemble d'activités invisibles mais pourtant cruciales : on ne fait pas que corriger des copies, on prépare des cours (cette activité est souvent sous-estimée), on fait de multiples réunions de nature diverse (pédagogique, administrative, relationnelle).

En outre, l'institution scolaire rencontre des situations professionnelles de plus en plus complexes, elle se doit désormais d'inclure tous les élèves. Cette réussite de l'inclusion impose de prendre du temps pour analyser notre pratique, pour communiquer avec l'ensemble des partenaires, pour accompagner les élèves et leur famille. Par exemple, toutes ces tâches essentielles vont bien au-delà des 108 heures dans le premier degré ou des heures connexes pour les AESH. Il en va de même dans les collèges et les lycées où la construction des différents dispositifs et leur mise en œuvre prennent un temps non comptabilisé de façon officielle. Toutes ces tâches, qui répondent à des besoins essentiels au bon fonctionnement de l'institution, augmentent et alourdissent la charge de travail. On peut également ajouter les injonctions de dernière minute de nos hiérarchies qui imposent une lourde pression sur tous les personnels.

Cependant, notre employeur ne reconnaît pas toujours lui-même toutes les dimensions de notre travail et leur poids car elles ne sont pas comptabilisées dans nos services de façon explicite ou suffisante. Ainsi, en tant que syndicalistes, nous demandons de la part de notre hiérarchie et de notre gouvernement une prise en compte plus explicite de ces multiples tâches invisibles et leur reconnaissance à la fois officielle et financière.

Concernant les vacances pendant l'année scolaire, ces dernières ne sont pas des congés à part entière étant donné le contenu de notre travail : la préparation de cours et la correction de copies ne sont qu'un exemple de tâches effectuées pendant ces congés de même que le fait de se cultiver et d'actualiser ses savoirs. On ne peut donc les comparer à des congés traditionnels d'autres métiers.

Concernant les vacances d'été, il est souvent proposé (encore récemment) de les réduire en considérant qu'elles constituent un privilège excessif. Mais cette hypothèse se heurte à une réalité structurelle : le salaire moyen des enseignants français se situe, selon les statistiques de l'OCDE, sous la moyenne des pays développés alors que notre PIB par habitant ne l'est pas. A cela s'ajoutent la faiblesse des primes des enseignants par rapport au reste de la fonction publique et le gel du point d'indice de la fonction publique.

L'ensemble de ces éléments de rémunération fait baisser le salaire réel des enseignants et le rapproche du SMIC alors que ces personnels ont des diplômes d'études supérieures longues. Plus précisément, le salaire d'un enseignant en fin de carrière est passé de 4,1 fois le SMIC à 1,9 fois entre 1980 et 2024.

Une autre répartition des congés d'été devrait impliquer nécessairement une discussion sur une très forte remise à niveau de la rémunération des enseignants.

En substance, nous attendons une reconnaissance positive symbolique et structurelle de notre métier et de ses missions.